

## FICHE AMENDEMENT

Proposition d'amendement à l'Article : Article 1

Déposée par ~~Madame ou~~ Monsieur : Oğuz DEMIRALP

Qualité : ~~-Membre-~~ - Suppléant

---

### Article 1, paragraphe 1 :

Supprimer « sur le modèle fédéral ».

---

### Explication éventuelle :

L'Union européenne comme communauté supranationale ou post-nationale est une entité politique **sui generis**. Elle gère certaines compétences sur le modèle fédéral, d'autres sur le modèle intergouvernemental.

Faute d'avoir une terminologie plus adéquate, il conviendrait, au stade actuel d'intégration de ne pas qualifier le modèle européen.